**LES RÉFÉRENCES[[1]](#footnote-2)**

**Deux systèmes :**

Il existe deux grands systèmes de référence : le système avec abréviations latines et le système auteur-date, d’origine anglo-saxonne. Nous vous présenterons en détail uniquement le premier système qui vous sera utile pour la rédaction de vos mémoires de master.

 Il faut garder à l’esprit que plusieurs principes secondaires ne sont pas exposés. De plus, des variantes des principes retenus existent (place des éléments différente, ponctuation différente, etc.). L’important est qu’on adopte un système et des règles

précises et qu’on n’en change pas dans un même texte.

**1-Le système avec abréviations latines**

Le principe général du système avec abréviations latines est qu’on donne la référence complète d’un document (au sens large : livre, article, chapitre de livre, site Internet, etc.) la première fois, mais qu’on emploie des abréviations (parfois aussi, facultativement, des formes abrégées) pour les références ultérieures à ce document.

Les principales abréviations latines pour les références sont : (1) « *ibid.* », mis pour « *ibidem* » (« au même endroit ») ; (2) « *id.* », mis pour « *idem* »(« le même (auteur) ») ; (3) « *loc. cit.* », mis pour « *locus citatus* » ou « *loco citato* » (« au lieu cité ») ; (4) « *op. cit.* », mis pour « *opus citatus* » ou « *opere citato* » (« dans l’ouvrage cité »). « *Loc. cit.* » et « *op. cit.* » s’emploient de la même manière, à la différence que le premier s’utilise pour les articles et le second, pour les livres et assimilés (sites Internet, films, cédés, cédéroms, etc.). Comme tout mot ou expression en langue étrangère, les abréviations latines de référence **s’écrivent toujours en italiques.**

D’autres éléments latins ou français se retrouvent dans les références et/ou les notices bibliographiques. Plusieurs seront employés dans les pages qui suivent.

*cf.*

« *confere* », peut être remplacé par « voir »

et *al.*

*«* et *alii* », peut être remplacé par « et autres ». Lorsqu’il y a plus de trois personnes impliquées dansune même fonction éditoriale (auteurs, directeurs, etc.), s’emploie après le nom de la première personne en remplacement du nom des autres personnes (voir l’exemple 34).

s.a.

sans auteur.

s.n.

sans nom.

s.d.

sans date.

s.é.

sans éditeur.

s.l.

sans lieu.

s.l.n.d.

sans lieu ni date (voir l’exemple 44).

n.p.

non paginé.

p.n.ch.

page non chiffrée.

ms

manuscrit (voir l’exemple 44).

*in*

« dans », peut-être remplacé par « dans » (voir l’exemple 40).

in-fo

in-folio (format de document écrit) (voir l’exemple 43).

in-4o

in-quarto (format de document écrit).

in-8o

in-octavo (format de document écrit).

in-6

(et

plus)

in-six, in-douze, in-seize, in-vingt-quatre, in-trente-deux, etc. (formats de document écrit : pliure). La mention du format n'est essentielle que pour les livres anciens (en gros, avant 1850).

Le tableau ci-dessous indique les principaux cas de figure du système avec abréviations latines. Dans la deuxième colonne, on trouve le cas de figure et, sur la ligne en dessous, apparaît la règle d’écriture ou une autre précision. Dans la colonne suivante se trouvent des exemples.

PRINCIPAUX CAS DE FIGURE

EXEMPLES

01 Première référence d’un document

Elle s’écrit au long. Les prénoms des références seront tous donnés au long ou tous remplacés par l’initiale.

\_\_\_\_\_\_

1

Pierre Beaulieu, *Les Amis*, Montréal, Boréal, 1990, p. 25.

02 Références ultérieures consécutives du même document à la même page

*Ibid.*

\_\_\_\_\_\_

1

Pierre Beaulieu, *Les Amis*, Montréal, Boréal, 1990, p. 25.

2

*Ibid.* (= *Les Amis*, p. 25)

03 Références ultérieures consécutives du même document à des pages différentes

*Ibid.*, p. x.

\_\_\_\_\_\_

1

1. Pierre Beaulieu, *Les Amis*, Montréal, Boréal, 1990, p. 25.

2

*Ibid.*, p. 40 (= *Les Amis*, p. 40)

04 Référence à un second document d’un auteur dont on a déjà donné la référence d’un autre document

*Id.*, *Titre*, etc.

\_\_\_\_\_\_

1

Steeve Dumais, *Les Ennemis m’énervent*, Paris, Minuit, 2000, p. 15.

2

*Id.*, *Les Amoureux transis qui nous supplient*, Québec, L’instant même, 2001, p. 42.

05 Référence ultérieure non consécutive d’un document d’un auteur dont on n’a cité préalablement aucun autre document

Prénom Nom de l’auteur, *op. cit.*, p. x.

\_\_\_\_\_\_

1

Pierre Beaulieu, *Les Amis*, Montréal, Boréal, 1990, p. 50.

2

Steeve Dumais, *Les Ennemis m’énervent*, Paris, Minuit, 2000, p. 15.

3

Pierre Beaulieu, *op. cit.*, p. 40.

06 Référence ultérieure non consécutive d’un livre ou assimilé après une citation d’un autre document du même auteur

Prénom Nom de l’auteur, *Titre au long ou abrégé*, *op. cit*., p. x.

\_\_\_\_\_\_

1

Steeve Dumais, *Les Ennemis m’énervent*, Paris, Minuit, 2000, p. 15.

2

Steeve Dumais, *Les Amoureux transis qui nous*  *supplient*, Québec, L’instant même, 2001, p. 42.

3

Pierre Beaulieu, *Les Amis*, Montréal, Boréal, 1990, p. 17.

4

Steeve Dumais, *Les Amoureux transis*…, *op. cit.*, p. 46.

07 Référence ultérieure non consécutive d’un article après une citation d’un autre document du même auteur

Prénom Nom de l’auteur, *«* Titre au long ou abrégé *»*, *loc. cit*., p. x.

1

Steeve Dumais, « L’Enfant intérieur », *L’Actualité*, vol. 20, no 4, avril, 2001, p. 17.

2

Steeve Dumais, *Les Amoureux transis qui nous*  *supplient*, Québec, L’instant même, 2001, p. 42.

3

Pierre Beaulieu, *Les Amis*, Montréal, Boréal, 1990, p. 17.

4

Steeve Dumais, *« L’Enfant intérieur », loc. cit.*, p. 23.

08 Références multiples d’un document (par ex., un poème) qui est l’objet d’analyse de du document citateur (l’analyse de ce poème)

On peut suspendre le système de référence habituel, en indiquant dans la note de la première référence au document que dorénavant on donnera simplement le numéro de page de la citation entre parenthèses dans le corps du texte.

J’analyserai *Les Amis*1. Ce texte dit que « les amis sont irremplaçables » (p. 33).

\_\_\_\_\_\_

1

Pierre Beaulieu, *Les Amis*, Montréal, Boréal, 1990. Dorénavant on donnera le numéro de page de la citation de ce livre entre parenthèses dans

le corps du texte.



**2. Règles spécifiques d’écriture des références**

Maintenant que nous avons vu les principes généraux du système de référence par abréviations latines , approfondissons notre connaissance des règles d’écriture des références. Avec les ajustements nécessaires (majuscules au nom propre, etc.), ces éléments indiquent également comment rédiger les notices bibliographiques.

CAS DE FIGURE

1- Annotation qui n’est pas de l’auteur du document mais de celui qui a préparé l’édition

Prénom Nom de l’auteur de l’annotation, dans Prénom Nom de l’auteur du document, etc.

\_\_\_\_\_\_

1

Note de Jean Aubé, dans Alfred Jarry, *Ubu soit*, édition préparée et annotée par J. Aubé, Paris,

Gallimard, 2005, p. 25.

 2-Article de revue

Prénom Nom de l’auteur, « Titre de l’article », *Nom de la revue*, *Nom du numéro thématique (s’il y en a un)*, Éditeur (s’il y en aun), vol. x, no y, période temporelle, année, p. x ou p. x-y.

\_\_\_\_\_\_

1

André Gervais, « La Neige », *Thèmes québécois*, *Tangence*, vol. 25, no 4, hiver, 2000, p. 9.

 3-Citation de seconde main, ou double citation

Prénom Nom de l’auteur cité, cité dans Nom prénom de l’auteur, *Titre*, etc.

\_\_\_\_\_\_

1

Aristote, cité dans Ben Bérubé, *Les Vieux*  *Croulants*, Paris, Gallimard, 1989, p. 2.

 4-Référence globale d’un document en tomes (t.) et volumes (vol.) (un tome correspondant à un ou plus d’un volume)

\_\_\_\_\_\_

1

Catherine Broué, *Mes Voyages*, 4. t., 15 vol., Paris, Gallimard, 2002.

 5-Référence à un volume d’un document en tomes (t.) et volumes (vol.) (un tome correspondant à un ou plus d’un volume)

\_\_\_\_\_\_

1

Catherine Broué, *Premiers Voyages*, t. 1, vol. 1 de *Mes voyages*, Paris, Gallimard, 2002.

 6-Document

du

paratexte

— c’est-à-dire dossier, préface, présentation, etc. — dont l’auteur n’est pas l’auteur de du document

Prénom Nom de l’auteur du document, dans Prénom Nom de l’auteur du document, etc.

\_\_\_\_\_\_

1

Umberto Eco, « Préface », dans L. Hébert, *Les*  *Signes*, Paris, Gallimard, 1999, p. 7.

 7-Coédition

On sépare les villes et les éditeurs par une barre oblique.

\_\_\_\_\_\_

1

Kevin Tremblay, *Les Petit Pois*, Paris/Québec, Gallimard/Suie Blanche, 2004, p. 14.

 8-Collection

Éditeur, coll. « Nom de la collection », année, etc.

\_\_\_\_\_\_

1

Plaute Dion, *Les Comiques*, Paris, Gallimard, coll. « Nouveaux auteurs », 2006, p. 60.

 9-Date de la publication originale

Année de l’édition utilisée [année de l’édition originale]

\_\_\_\_\_\_

1

Théophraste Beaulieu, *Rire*, Paris, Gallimard, 1980 [1925].

 10-Mention du pays, de l’état ou de la province lorsque la ville d’édition est peu connue ou homonymique

Ville (Province, ou État, ou Pays), année, etc.

\_\_\_\_\_\_

1

Joe Bloe, *Ma Vie*, Rimouski (Québec), La Luciole, 2004.

 11-Document avec deux ou trois auteurs ou directeurs

On donne les prénoms et noms de tous les auteurs ou directeurs.

\_\_\_\_\_\_

1

Marcel Blin, S. Dion et P. Guay, *L’Amour*, Paris, Gallimard, 2007.

 12-Document avec plus de trois auteurs ou directeurs

On donne le prénom et le nom du premier auteur ou directeur et on le fait suivre de « et *al.* » ou de « et autres ».

\_\_\_\_\_\_

1

Aristide Aaron et *al*., *L’Espoir est-il permis* ?, Paris, Gallimard, 2002, p. 23.

13- Document avec sous-titre introduit par *ou*

Le sous-titre introduit par « ou » respecte les règles d’utilisation des majuscules dans un titre principal.

\_\_\_\_\_\_

1

Claude Carrié, *Légume fatal* *ou La Petite Mort*, Paris, Gallimard, 2004.

 14-Document avec sous-titre non introduit par *ou* On sépare le titre du sous-titre par un point.

\_\_\_\_\_\_

1

Claude La Charité, *Rabelais. Une Rhétorique*  *gigagargantuesque*, Paris, Gallimard, 2001.

15- Document traduit

\_\_\_\_\_\_

1

Edgar Allen Poe, *L’Étrangeté*, traduction de M. Robitaille, Paris, Gallimard, 2008.

16 Document collectif (avec directeur) Prénom Nom du directeur (dir.), etc.

\_\_\_\_\_\_

1

Christine Portelance (dir.), *Florilège*  *en hommage à Georges Kleiber*,

Paris, Gallimard, 2005.

17 Document préparé, annoté, etc., par une personne qui n’est pas l’auteur du document

\_\_\_\_\_\_

1

Michel Foucault, *Discours*, édition préparée par Frances Fortier, Paris, Gallimard, 2003.

18 Partie d’un document collectif (avec directeur) (chapitre, article, etc.)

Prénom Nom de l’auteur de la partie, « Titre de la partie », dans Prénom et Nom du directeur (dir.), *Titre du document*, etc. On peut aussi remplacer « dans » par « *in* ».

\_\_\_\_\_\_

1

Alphonse Danletas, « L’Eau », dans Serge Coué (dir.), *Les Thèmes*,

Paris, Gallimard, 2004, p. 3.

19 Partie d’un document lorsque partie et document ont le même auteur Prénom Nom, « Titre de la partie », *Titre du document*, etc.

\_\_\_\_\_\_

1

Roxanne Roy, « Le Théâtre, ballet sans musique », *Genres du XVII*e

*s.*, Paris, Gallimard, 2001.

20 Référence dans une note

Elle se fait de la même manière que les autres référence. Elle figure, selon le cas, sans parenthèse ou dans une parenthèse.

\_\_\_\_\_\_

1

Voir à ce sujet Bob Truchon, *La*  *Critique*

*déconstructive*,

Paris,

Gallimard, 2003.

2

Considérons que « ce thème est pathétique » (Steeve Sauvé, *Le*  *Pathos*, Paris, Gallimard, 2009, p.

23).

3

Cet autre thème est également pathétique selon Steeve Sauvé (*op.*  *cit.*, p. 44).

21 Format du document

Le format du document peut être indiqué après l’année.

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007, in-fo.

22 Nature particulière du document (mémoire, thèse, manuscrit (« ms »), site Internet, logiciel, cédérom, notes de cours, etc.)

La mention de la nature du document peut être placée entre crochets après le titre du document. L’emploi des crochets plutôt que des parenthèses permet de bien distinguer le titre et la mention de la nature du document.

\_\_\_\_\_\_

1

Euclide

Carré,

*La*

*Supra postmodernité* [ms], s.l.n.d., 22 p.

Voir aussi les exemples ci-dessous.

23 Site Internet avec auteur-institution (ou entreprise ou groupe, etc.)

Pour une référence Internet, on ajoute « [en ligne] » après le titre, suivi de l’adresse URL et, entre parenthèses, de la date de la consultation (puisque le contenu des sites peut changer rapidement).

\_\_\_\_\_\_

1

UQAR, « Accueil », *Site de l’UQAR* [en ligne], http://www.uqar.ca, 2005

(p. consultée le 5 avril 2006).

24 Site Internet avec auteur-personne

\_\_\_\_\_\_

1

Paul Chanel Malenfant, « Gelée de fleuves », *Mes Poésies* [en ligne],

http://www.a.html,

2004

(p.

consultée le 4 mars 2005).

25 Notes de cours d’un professeur

Les mêmes principes généraux s’appliquent pour ce genre de document. À surveiller : on met le nom de l’institution comme nom d’éditeur ; lorsqu’on cite

un livre ou un périodique photocopié, on donne directement la référence sans mention des notes de cours (voir la note 1) ; lorsqu’on cite une section, un chapitre d’un recueil de notes de cours, on donne le titre de cette partie, puis le titre du recueil suivi de « [notes de cours] » (voir les notes 2 et 3) ; lorsqu’on

cite des notes de cours qui ne sont pas remises dans un recueil, le titre de ces notes figure en italiques et non entre guillemets, puisqu’il ne s’agit pas d’une

partie d’un recueil (voir la note 4).

\_\_\_\_\_\_

1

Gérard Genette, « Le Narrateur », *Narratologie*, Paris, Seuil, 1990, p. 15-22.

2

Cléon Facile, « Vous aurez A+ », *Notes de cours* [notes de cours], Rimouski, UQAR, 2008, p. 8.

3

Carl Difficile, « Vous échouerez », *Cours de style* [notes de cours], Rimouski, UQAR, 2008, p. 2.

4

Marc C. Selon, *Vous aurez ce que*  *vous méritez* [notes de cours],

Rimouski, UQAR, 2008, p. 7.

26 Éléments pris en classe

Il faut donner la référence pour tout texte, toute parole ou toute idée qui n’est pas nôtre, y compris s’ils sont donnés par le professeur en classe.

\_\_\_\_\_\_

1

Catherine Broué, *Voyageologie* [cours], Rimouski, UQAR, 9 mars 2008.

2

Freud, cité dans Martin Robitaille, *Psychanalyse et lalangue* [cours], Rimouski, UQAR, 14 mai 2007.

**3. Erreurs fréquentes**

Le tableau ci-dessous présente les erreurs les plus fréquentes dans les références. Certains principes mentionnés sont également valables pour les notices bibliographiques.

EXEMPLE ERRONÉ

EXEMPLE CORRECT

1 Omission du point à la fin d’une note

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007

1

*Ibid*., p. 25

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007.

1

*Ibid*., p. 25.

2 Dans le cas d’un site Internet, omission du nom de l’auteur (personne, groupe, institution) et/ou du titre du document global

Si l’auteur ne peut être identifié, utiliser « s.a. » (« sans auteur »).

\_\_\_\_\_\_

1

« Accueil »

[en

ligne],

http://www.uqar.ca,

2005

(p.

consultée le 5 avril 2006).

\_\_\_\_\_\_

1

UQAR,

« Accueil »,

*Site*

*de*

*l’UQAR*

[en

ligne],

http://www.uqar.ca,

2005

(p.

consultée le 5 avril 2006).

3 Référence d’un site Internet limitée à l’adresse de ce site

Les documents électroniques sont des documents

comme

les

autres.

Leur

référence doit donc être complète.

\_\_\_\_\_\_

1

http://www.uqar.ca.

\_\_\_\_\_\_

1

UQAR,

« Accueil »,

*Site*

*de*

*l’UQAR*

[en

ligne],

http://www.uqar.ca,

2005

(p.

consultée le 5 avril 2006).

4 Appel de note mal placé

L’appel de note se place avant toute ponctuation finale.

Comme l’auteur l’a écrit, « Laissez sortir votre enfant intérieur. »1

Comme l’auteur l’a écrit, « Laissez sortir votre enfant intérieur1. »

5 Inversion du lieu d’édition et du nom de l’éditeur

Le lieu d’édition se place toujours avant le nom de l’éditeur

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Gallimard, Paris, 2007.

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007.

6 Mention de l’imprimeur au lieu de l’éditeur

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris,

Imprimeries Transcontinental, 2007.

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007.

7 Mention du pays d’édition au lieu de la ville

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, France, Gallimard, 2007.

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007.

8 Mention de la date d’impression au lieu de la date d’édition

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2008.

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007.

9 Inversion

du

prénom

et

du

nom

(en

majuscules) dans une note

C’est uniquement dans une bibliographie que l’on inverse prénom et nom et que l’on

place ce dernier en majuscules.

\_\_\_\_\_\_

1

BINETTE, BOB, *Ma Vie avec*  *Bobino*, Paris, Gallimard, 2007.

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007.

10 Manque de cohérence

Des éléments de même nature doivent toujours être traités de la même façon.

Voici des exemples d’incohérence : — Donner le nombre de pages pour certains documents et pas d’autres ;

— Donner des références en note et, sans avis à cet effet, d’autres dans le corps du

texte ;

— Donner le prénom de l’auteur pour certains

documents

et l’initiale pour

d’autres.

Bob

Binette

a

raconté

ses déboires1. Passe Partout en a fait

autant2. Il écrit : « Je me noyais

dans l’alcool. » (*ibid*., p. 42) \_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007, 210 p.

2

P. Partout, *Mon Enfer dans*  *l’alcool*, Paris, Gallimard, 2009.

Bob

Binette

a

raconté

ses déboires1. Passe Partout en a fait

autant2. Il écrit : « Je me noyais

dans l’alcool3. » \_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007, 210 p.

2

Passe Partout, *Mon Enfer dans*  *l’alcool*, Paris, Gallimard, 2009, 333 p.

3

*Ibid*., p. 42.

11 Oubli des italiques pour les abréviations latines

Tout élément en langue étrangère doit être en italiques.

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007, p. 3.

2

Ibid., p. 5.

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007, p. 3.

2

*Ibid.*, p. 5.

12 Référence dans le corps du texte et non dans une note

La référence se donne dans une note.

Passe Partout écrit à la page 5 de *Mon Enfer dans l’alcool* publié chez

Gallimard en 2009 : « J’ai décidé de vivre un jour à la fois. »

Passe Partout écrit : « J’ai décidé de vivre un jour à la fois1. »

\_\_\_\_\_\_

1

Passe Partout, *Mon Enfer dans*  *l’alcool*, Paris, Gallimard, 2009, p. 5.



13 Absence de guillemets et de référence pour une expression ou une phrase qui est d’un autre

La citation littérale, y compris celle d’une parole ou d’un texte d’un professeur,

nécessite une référence, sinon il y a plagiat.

La preuve que nous existons est que nous pensons. Je pense donc

je suis.

La preuve que nous existons est que nous pensons. « Je pense

donc je suis1. » \_\_\_\_\_\_

1

Descartes, *Les Dix Cours de la*  *méthode*, Paris, Gallimard, 2013, p. 23.

14 Absence de référence pour une idée qui est d’un autre

La citation d’une idée, y compris celle d’un professeur, nécessite une référence, sinon

il y a plagiat.

Les corps des amoureux s’attirent en fonction de leur masse.

Les corps des amoureux s’attirent en fonction de leur masse1.

\_\_\_\_\_\_

1

Newton, *La Pomme m’a fait mal*, Paris, Gallimard, 2018, p. 5.

15 Répétition d’une référence complète

En règle générale, on ne répète pas une référence

complète ;

on

utilise

les abréviations latines. Pour un texte long

(plusieurs dizaines de pages), on peut

répéter une référence complète après un certain nombre de pages (par ex., à

chaque nouveau chapitre), ceci afin de faciliter le repérage pour le lecteur.

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007, p. 3.

2

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007, p. 5.

\_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, *Ma Vie avec Bobino*, Paris, Gallimard, 2007, p. 3.

2

*Ibid.*, p. 5.

16 Citation de seconde main avec référence comme si c’était une citation de première main

On doit le dire lorsque l’idée ou le texte cité a été pris dans un document qui cite cette

idée ou ce texte.

\_\_\_\_\_\_

1

Ben Ouioui, *Non à la Mort,* Tombouctou, Introuvable, 2014, p. 22.

\_\_\_\_\_\_

1

Ben Ouioui, cité dans Pierre Lamarre, *Ma Mort à moi*, Paris, Seuil, 2015, p. 33.

17 Guillemets au lieu d’italiques ou l’inverse

Le titre de l’objet global (revue, livre, etc.) se met en italiques. Le titre des parties

(article, chapitre, etc.) se met entre guillemets.

Dans le chapitre *Ma Jeunesse* de « C’est ma Vie », Joe Bloe raconte

qu’il a joué au docteur. Dans l’article *Souvenances*, publié dans

« Le Devoir », il avait déjà fait part de ce souvenir unique.

Dans le chapitre « Ma Jeunesse » de *C’est ma Vie*, Joe Bloe raconte

qu’il a joué au docteur. Dans l’article *«* Souvenances *»*, publié

dans *Le Devoir*, il avait déjà fait part de ce souvenir unique.

18 Référence

incomplète d’un élément du paratexte (note, dossier, présentation, etc.) dont l’auteur n’est pas l’auteur du document

La vérité est enfin révélée : « On sait maintenant que Baudelaire

était fou dans sa tête1. » \_\_\_\_\_\_

1

Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, Paris, Gallimard, 2010, p. 8.

La vérité est enfin révélée : « On sait maintenant que Baudelaire

était fou dans sa tête1. » \_\_\_\_\_\_

1

Bob Binette, « Présentation », dans Baudelaire, *Les Fleurs du*  *mal*, Paris, Gallimard, 2010, p. 8.

19 Absence de référence dès la première mention d’un document

Je vais analyser « L’Albatros » de Baudelaire.

Je vais analyser « L’Albatros » de Baudelaire1.

\_\_\_\_\_\_

1

Baudelaire, « L’Albatros », *Les*  *Sueurs du pal*, Paris, Gallimard, 2012, p. 18.

1. Louis Hébert, *Méthodologie de l’analyse littéraire*, version numéro 5.7, *Signo* [en ligne], Rimouski (Québec),2013, <http://www.signosemio.com/documents/methodologie-analyselitteraire>. pdf.. [↑](#footnote-ref-2)